

## Personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) en 2019

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

([https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport\\_charges\\_et\\_produits\\_-\\_propositions\\_de\\_lassurance\\_maladie\\_pour\\_2022\\_juillet\\_2021.pdf](https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf)).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de démences, et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n (à différentes dates), et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n-1 (à différentes dates), et/ou personnes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une démence comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale), et/ou personnes hospitalisées en psychiatrie pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou associé) et/ou personnes hospitalisées en Soins de Suite et de Réadaptation pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (manifestation morbide principale, affection étiologique, diagnostic associé) (à l'exclusion de la démence en lien avec l'infection par le VIH et la maladie de Parkinson).

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 760 700 personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer), dont 68% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 85 ans et 86 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 89%, dont 70% sont des femmes. Dans l'ensemble, 59% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec les démences (dont maladie d'Alzheimer). Le taux brut tous régimes confondus est de 11,48% personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 10,69% personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,27% sont prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer), contre 0,23% de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,38% contre 0,23%).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	< 100	500	2 900	7 900	31 400	201 400	244 300
Taux brut	0,01%	0,07%	0,36%	1,98%	9,14%	77,07%	7,72%
<b>Femmes</b>							
Effectif	< 100	500	2 300	6 800	33 400	473 400	516 400
Taux brut	0,01%	0,06%	0,27%	1,58%	8,65%	119,03%	14,92%
<b>Total</b>							
Effectif	100	1 000	5 300	14 700	64 800	674 800	760 700
Taux brut	0,01%	0,06%	0,31%	1,77%	8,88%	102,39%	11,48%

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	28 500	7,54%	6,80%	59 600	14,54%	13,64%	88 200	11,18%	10,31%
Bourgogne-Franche-Comté	11 000	8,39%	6,49%	22 900	16,11%	12,97%	33 900	12,40%	9,81%
Bretagne	12 700	7,96%	6,73%	29 000	16,80%	13,92%	41 700	12,56%	10,45%
Centre-Val de Loire	9 200	7,65%	5,91%	18 800	14,21%	11,76%	28 000	11,08%	8,89%
Corse	1 200	8,28%	6,28%	2 600	16,25%	13,52%	3 800	12,43%	9,95%
Grand Est	21 100	8,38%	7,51%	44 400	16,26%	14,97%	65 500	12,48%	11,36%
Guadeloupe	1 600	9,49%	8,64%	2 800	13,09%	15,02%	4 400	11,49%	11,90%
Guyane	200	2,47%	6,19%	300	2,60%	9,99%	500	2,54%	8,09%
Hauts-de-France	20 800	7,36%	8,12%	47 000	15,30%	16,34%	67 800	11,49%	12,40%
Ile-de-France	37 600	6,55%	7,93%	76 300	12,09%	15,59%	113 900	9,45%	11,85%
Martinique	1 800	11,42%	9,24%	3 200	16,32%	16,33%	5 100	14,15%	12,86%
Mayotte	< 100	0,63%	1,73%	< 100	0,29%	1,22%	< 100	0,44%	1,51%
Normandie	12 300	7,86%	6,89%	26 300	15,38%	13,42%	38 500	11,80%	10,26%
Nouvelle Aquitaine	24 100	8,47%	6,26%	51 800	16,58%	12,75%	75 900	12,72%	9,58%
Occitanie	25 400	8,98%	6,97%	53 500	17,32%	14,49%	78 900	13,33%	10,79%
Pays de la Loire	13 300	7,32%	6,39%	27 900	14,19%	12,68%	41 200	10,89%	9,61%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21 100	8,56%	6,66%	46 500	17,02%	14,18%	67 600	13,00%	10,49%
Réunion	1 900	4,39%	8,02%	3 200	6,62%	13,67%	5 200	5,57%	10,95%

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par classe d'âge en 2019**

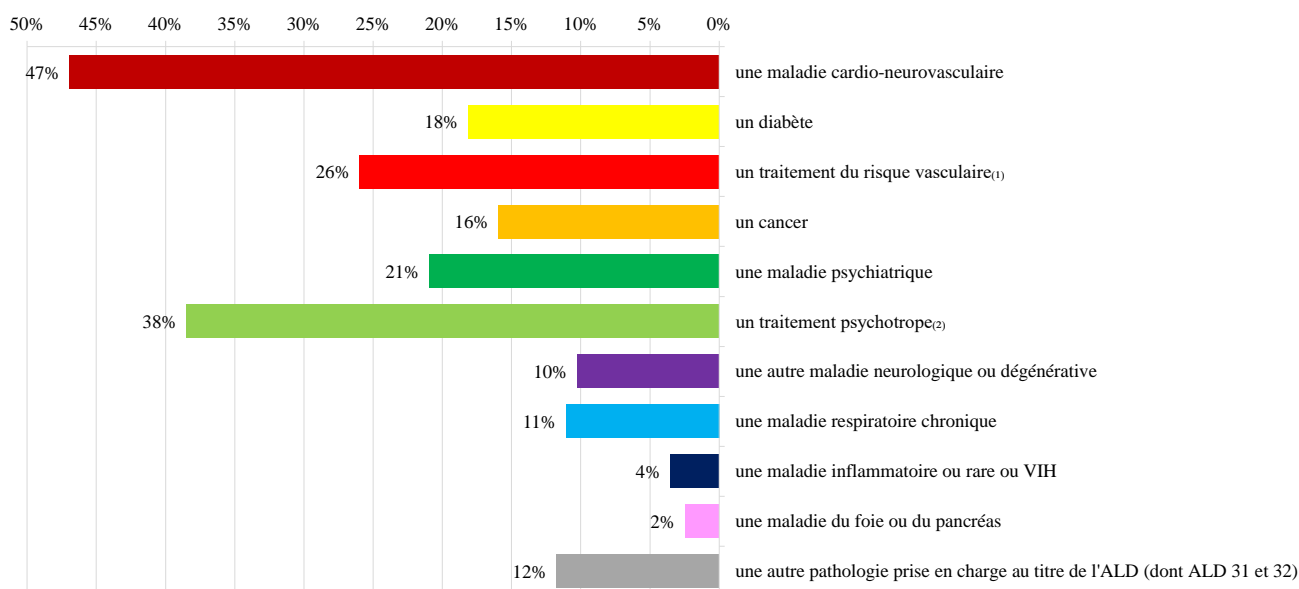
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	200	900	4 800	91 000	96 900
Effectif total	100	900	4 800	12 700	52 900	498 500	569 800
Taux brut	-	-	4,04%	7,24%	9,14%	18,25%	17,01%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) décédées en 2019 sont respectivement de 88 ans et de 89 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer),  
pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(1)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronarique, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

<sup>(2)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 2 568 millions d'euros (1,5%) sont attribués à la prise en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) :

- 1 738 millions d'euros pour les soins de ville (68%)
- 820 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (32%)
- 11 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (0%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 3 380 euros par personne (Tous régimes confondus).

### 6. Evolutions entre 2015 et 2019

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) est de 0,25%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est de -0,02 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,01 point.

#### b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux démences (dont maladie d'Alzheimer) est de 1,2%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 0,94%.